

# Relativiser la fuite des cerveaux

La « fuite des cerveaux » fait peur. Les syndicats de chercheurs et le mouvement « *Sauvons la recherche* » agitent régulièrement ce chiffon rouge pour convaincre l'opinion publique de la nécessité d'améliorer rapidement leurs conditions de travail. Mais qu'en est-il exactement ?

Quantitativement, le verdict est faux, ont démontré deux polytechniciens, Benoît Jubin et Pascal Lignières, lors de la présentation, mercredi 13 juin, de leur mémoire de fin d'études de l'École des mines. La France est, au contraire, un *brain-gainer*, c'est-à-dire un pays qui attire plus de diplômés de l'enseignement supérieur qu'il n'en fait fuir. Parmi les pays étudiés, seuls les États-Unis et le Canada

font mieux que la France. Seulement 3 % des chercheurs français s'expatrient, le taux le plus faible d'Europe. Et 80 % reviennent au bout de quelques années, riches de cette expérience. Alors, pourquoi s'alarmer ?

Qualitativement, le constat est effectivement inquiétant. 40 % des économistes français « de premier rang », c'est-à-dire se classant parmi les 1 000 premiers chercheurs mondiaux, en fonction de leur nombre de publications scientifiques, sont expatriés aux États-Unis. La situation est pire en biologie. La moitié des chercheurs les plus productifs sont outre-Atlantique. Leur efficacité est mesurée en fonction du nombre

de leurs publications, mais aussi du « facteur d'impact », c'est-à-dire du nombre de citations par article.

On peut s'en alarmer ou s'en réjouir. Car ces experts de haut vol sont peu nombreux. La France compte 41 économistes parmi les 1 000 meilleurs mondiaux. Ce qui ramène à 16 le nombre de ceux qui vivent aux États-Unis et qu'il serait judicieux de convaincre de revenir. [...]

La population à cibler est donc faible. Il doit être envisageable de leur offrir des salaires, une équipe de travail, un budget comparable à ce qui leur est offert outre-Atlantique. [...]

Anne Kahn, *Le Monde*, 21/06/2007.

## 1. Lisez l'article ci-dessus. Quel est son sujet ?

Repérez les passages où Anne Kahn :

- expose une opinion générale
- pose un problème
- fait une démonstration
- énonce des arguments
- donne des preuves
- propose des solutions.

Repérez les grandes parties de l'article (de l'introduction à la conclusion).

## 2. Donnez le sens des expressions imagées suivantes :

la fuite des cerveaux – agiter le chiffon rouge – un expert de haut vol.

## 3. Voici des remarques que l'on entend souvent en France dans les conversations. Répondez-y en donnant des arguments et des précisions.

- (a) La plupart de nos chercheurs partent à l'étranger.
- (b) Les États-Unis attirent tous les chercheurs de la planète.
- (c) Quand on est un excellent chercheur, on part à l'étranger et on ne revient en France que pour sa retraite.
- (d) Cette situation est dramatique et on ne peut rien y faire.

## 4. Apprenez le vocabulaire qui sert à commenter la validité d'un fait.

a. Prenez sa défense. Dites le contraire.

« C'est faux. Sa présentation était ... »

J'ai entendu un spécialiste parler de la dangerosité des téléphones portables. Son exposé était bourré d'inexactitudes.

Ses chiffres étaient erronés. Il s'est trompé quand il a donné la fréquence des ondes.

Il a cité un cas totalement imaginaire.

Bref, j'ai trouvé sa démonstration très partiale.

## b. Trouvez le sens des expressions familières soulignées.

*Un homme jaloux*

Zoé m'a encore raconté des histoires. Hier soir, elle m'a dit qu'elle allait à une réunion de femmes avocates mais j'ai retrouvé un billet de théâtre dans la poche de sa veste. Si elle croit que je vais prendre ses explications pour argent comptant, elle se met le doigt dans l'œil.

La semaine dernière déjà, elle était rentrée très tard et elle m'avait sorti de son chapeau qu'elle était allée voir un film avec une amie. Mais elle s'était plantée. Le film ne sortait que le lendemain.

Je crois que je vais la prendre entre quatre yeux et lui dire ses quatre vérités.

## 5. Faites le travail d'écoute des témoignages (p. 37).

6. En vous appuyant sur les témoignages que vous venez d'écouter, rédigez pour votre blog un commentaire de l'article d'Anne Kahn.

## Vérité - erreurs - mensonges

### • L'objectivité et la subjectivité

Cet article sur l'immigration est objectif. Le journaliste a été impartial. Il a pris du recul, une position. Ses arguments sont fondés, démontrés, prouvés, sensés, incontestables.

Votre jugement est subjectif. Vous manquez d'objectivité. Vous êtes partial, plein de partis pris, d'idées préconçues, d'idées reçues.

### • L'authenticité et la fausseté

Cette histoire est authentique, véridique. C'est une réalité - Ça s'est passé comme ça - Ça a eu lieu - Ça a existé.

Je trouve cette histoire peu vraisemblable, peu crédible.

Ces faits sont faux, inventés, imaginaires, sans fondement - Ce sont des contrevérités.

### • L'exactitude et l'erreur

Ces chiffres sont justes, exacts - Il est fidèle à la réalité.

Ces statistiques sont fausses, inexactes, erronées - L'ingénieur a fait une erreur (une bêtise) - Il s'est trompé - Il a fait fausse route.

### • La sincérité et le mensonge

Ce témoin est sincère - Il dit la vérité - Il dit vrai - Il a parlé franchement.

Celui-ci dit des mensonges - Il ment - Son discours est hypocrite, truqué, falsifié.



## Le point sur... deux institutions

• **Le CNRS**, Centre national de la recherche scientifique, est le principal organisme français de recherche à caractère pluridisciplinaire et l'un des plus importants du monde. Ses 32 000 chercheurs et assistants de recherche (ingénieurs, techniciens) travaillent dans tous les champs de la connaissance scientifique, technologique ou sociale. Certains d'entre eux ont connu la célébrité avec le prix Nobel (Georges Charpak pour ses travaux de physique, Luc Montagnier, codécouvreur du virus du sida) ou la médaille Fields (Laurent Lafforgue pour ses travaux de mathématiques).

Le CNRS travaille en étroite collaboration avec les autres organismes de recherche, qu'il s'agisse des universités, des instituts publics spécialisés comme l'Institut Pasteur (biologie, médecine), l'Inra (recherche agronomique), le CEA (Commissariat à l'énergie atomique), le Cnes (Centre national d'études spatiales) ainsi que des centres de recherche privés. Il participe également à des programmes internationaux de coopération scientifique.

Il existe un débat récurrent sur la recherche en France. Les membres du CNRS comme les universitaires ont un statut proche de celui des fonctionnaires. Ils sont nommés à vie, progressent essentiellement à l'ancienneté et ne sont pas financièrement intéressés à leurs découvertes. Certains pensent que ces conditions de travail leur assurent la stabilité et l'indépendance face aux industriels. D'autres estiment qu'elles n'encouragent pas les bons chercheurs et que le CNRS est une lourde machine administrative qui pourrait être plus productive.

### • L'Académie française.

Créée en 1635 par Richelieu, Premier ministre de Louis XIII, l'Académie française a pour mission de définir l'usage de la langue française et d'en rédiger le dictionnaire. Elle a, par ailleurs, une fonction de mécénat et décerne chaque année plusieurs prix littéraires dont le prix de la Francophonie. Elle fait partie de l'Institut de France qui comprend quatre autres académies (sciences, beaux-arts, inscriptions et belles-lettres, sciences morales et politiques). L'Académie française rassemble quarante membres élus par leurs pairs, surnommés les « Immortels » d'après la devise de l'Académie : « À l'immortalité ». Lors des séances importantes, ils portent « l'habit vert », uniforme spécifique et traditionnel. Être membre de l'Académie française est une distinction honorifique enviée, accordée à des personnes de différents horizons : romanciers, gens de théâtre, scientifiques, militaires, ecclésiastiques, etc. On peut regretter que les femmes y soient insuffisamment représentées.



## LES TÉMOIGNAGES ]

Trois jeunes chercheurs français (Philippe Kieffer-Kwon, Hervé Seitz et Thibaud Lemarteleur) parlent de leurs conditions de travail et de leur avenir.

### • Aide à l'écoute

- Post-doc : études après le doctorat.
- CNRS : voir ci-contre « Le point sur... ».
- Partir sans état d'âme : sans regret, sans se poser de problème ou que ce soit un cas de conscience.
- Un thésard : étudiant qui prépare une thèse.

• **Écoutez les trois témoignages. Pour chacun d'eux, relevez quand c'est possible, les informations suivantes.**

	1- Philippe	2-	3-
Quelles sont les activités présentes du chercheur ?			
Quelles seront ses activités futures ?			
Quels sont ses souhaits ?			
Quelles sont ses critiques à l'égard des conditions de recherche en France ?			
Quels avantages trouve-t-il à partir à l'étranger ?			